# Aspect, Aktionsart et type de procès : le système et son histoire en hindi

A. MONTAUT

Le paradigme verbal du hindi/ourdou moderne se caractérise par une grande abondance de formes, dans lesquelles s'associent temps, aspect, mode : Nespital (1980) par exemple dénombre trente neuf gramèmes de "temps" (aspect et modes associés)¹. Le paradigme moderne est ussi riche que le paradigme moyen indien dont il est directement issu est pauvre, avec ses deux (ou trois) "temps" finis, et il est comparable par sa richesse au paradigme védique, à l'origine du sanscrit classique et du moyen indien, donc de l'indo-aryen moderne, paradigme dont il se distingue pourtant radica-lement par la rareté des formes synthétiques et l'abondance inverse des formes analytiques : on peut considérer que seulement trois "temps" finis sont simples, parmi lesquels un seul, le subjonctif présent, est conjugué en personne, les deux autres étant presque identiques aux deux participes présent et passé ou inaccompli et accompli². Par ailleurs un seul appartient au paradigme de l'indicatif, le subjonctif et l'homonyme du participe inaccompli ayant des valeurs modales plus que temporelles ou aspectuelles.

Cette réfection du paradigme où une grande variété d'auxilaires fournit aujourd'hui les divers temps-aspects en s'adjoignant à l'un ou l'autre participe offre l'avantage de permettre une distinction relativement claire entre marqueurs de temps et d'aspect. Si la raison pour laquelle ces deux notions ont été souvent confondues repose sur la morphologie des langues les mieux étudiées, qui amalgamaient les deux types d'indications dans une flexion verbale difficilement segmentable, une segmentation claire des divers affixes devrait permettre d'isoler plus facilement les marques proprement aspectuelles. Cohen souligne par ailleurs justement que la catégorie d'aspect s'est imposée dans la tradition grammaticale du fait des langues slaves, dans lesquelles

abréviations: pres (present), pft (parfait), impft (imparfait), ps (passé simple), fut (futur), subj (subjonctif), progr (progressif), m,f,s,p (masculin, féminin, singulier, pluriel), part (participe), acc (accompli), inacc (inaccompli), dat (datif) acc (accusatif), erg (ergatif)

<sup>1</sup> Dymshits (1985) une vingtaine, car il ne prend pas en compte le paradigme des verbes composés avec un "explicateur" à valeur perfectivante (parfois désigné sous le terme de "serial verbs" (voir infra) par opposition à la série des verbes simples.

<sup>2</sup> Presque : le féminin pluriel comporte une nasalisation (typique de la désinence nominale correspondante) dans son emploi prédicatif, alors que la forme participiale de féminin pluriel ne varie pas. Par exemple laRkiyaan baiThiin fille-fp s'asseoir-acc--fp "les filles s'assirent", vs baiThii (huii) laRkiyaan assis-f fille-fp "les filles assises",laRkiyaan baiThiin fille-fp s'asseoir-irréel-fp "les filles s'assiéraient", vs baiTthii laRkiyaan s'asseoir-inacc-f fille-fp "les filles qui s'asseoient".

sa grammaticalisation a revêtu des traits hautement spécifiques, difficilement universalisables. Il est donc souhaitable de partir de l'ensemble des formes et de leur fonction, pour isoler les fonctions temporelles ou aspectuelles de tel ou tel marqueur, sans tenir compte dans ce premier temps de la distinction entre Aktionsart et aspect, et en définissant provisoirement le temps comme "la situation chronologique d'un événement par rapport à l'acte par lequel le locuteur énonce cet événement" (Cohen 1989 : 11), c-à-d. ce qui relève de la succession des événements (section 1)1. Le tableau qu'on obtient ainsi des oppositions aspectuelles qui structurent le système de base est instructif, mais ne se comprend vraiment que si l'on recourt à l'explication diachronique pour l'interpréter : cette dernière, montrant comment se sont grammaticalisés les morphèmes aspectuels, permet, avec sa genèse, de mieux saisir la cohérence du système aspectuel, et notamment, avec la grammaticalisation de marques zero, d'appréhender les valeurs par défaut et donc primaires (basiques) (section 2). Quant au système dit secondaire, de formation plus récente, il manifeste clairement que la langue grammaticalise secondairement toute une gamme de marques d'Aktionsart ou est en passe de grammaticaliser une nouvelle opposition +/- perfectif qui se superpose à l'opposition de base +/- accompli (section 3).

# 1. Les principales oppositions aspectuelles dans le paradigme du hindi/ourdou moderne

# 1.1 Les oppositions de base

On distingue d'ordinaire une série d'oppositions dites de base (+/- progressif, et +/- accompli), face à une série d'oppositions dites secondaires. Cette distinction, parfois traduite dans les termes de "obligatoire" vs "optionnel", repose sur deux raisons : le paradigme réduit à ses formes les plus courantes ne présente que les premières oppositions, et celles-ci font d'autre part l'objet d'un choix contraint,

- (1a) vah roz subah caay piitaa hai (\*pii rahaa hai)
  il tous-les-jours matin thé boire pres-gal (\*boire pres progr)
  il boit du thé tous les matins
- (1b) aaTh baj rahe the (\*bajte the), vah caay pii rahaa thaa (\*piitaa thaa).

  huit sonner progr impft (\*impft gal), il thé boire impft progr (\*impft gal)

  tabhii ek chiikh sunaaii dii

  juste-alors un cri s'entendit (ps)

  huit heures sonnaient, il buvait du thé, soudain on entendit un cri

alors que la seconde série relève de l'option facultative, pouvant par exemple commuter soit avec la forme non marquée correspondante, soit avec des adverbes, et que sa morphologie est plus complexe généralement.

(2) ab se vah mere ghar aayaa karegaa (roz/niyamit ruup se aaegaa)
dès lors il ma maison venir freq-fut (jour/régulièrement, de façon fixe viendra)

<sup>1</sup> Etant entendu qu'il n'est question que de "chronologie" relative (à l'énonciation), et non dans un sens absolu, le terme de succession (que j'emprunte à Guentcheva) levant cette ambiguité.

désormais il viendra chez moi régulièrement

(3) pitaajii uskii prashansaa karte rahte the (sadaa uskii prashansaa karte the)
père de-lui éloge faire duratif impft (toujours son éloge faisait-impft)
père faisait constamment son éloge

La première série d'aspects dits de base ou obligatoires comporte d'une part l'opposition progressif) / l'habituel, comme le montre la série (1) aux divers temps du non accompli<sup>1</sup>, d'autre part l'opposition de l'accompli à l'inaccompli, dans des temps-aspects formés sur les deux participes suivis de l'auxiliaire être<sup>2</sup>. On a ainsi les deux séries de base (3ème personne singulier) : tableau 1

A cal rahaa hai caltaa hai marcher progr pres marcher-part.1 pres vs marche cal rahaa thaa caltaa thaa VS marcher progr passé marcher-part.2 passé marchait VS B caltaa hai calaa hai VS marcher-part.1 pres vs marcher-part.2 pres marche a marché caltaa thaa VS calaa thaa marcher-part.1 passé marcher-part.2 passé vs marchait avait marché vs

La série B est souvent traitée comme opposant un terme "perfectif", probablement à cause de l'anglais "perfect" voire "perfective", choisi pour désigner le second terme de la paire (celui de droite), à un terme non perfectif, alors qu'il s'agit de parfait, de système perfectal; plus rarement on voit dans le second terme un antérieur, et dans la série 2 une opposition de temps, alors que l'ensemble du paradigme ci-dessus invite à interpréter l'auxiliaire être comme seul marqueur de temps: le présent hai et le passé thaa fournissent les repères temporels, qu'il s'agisse d'accompli ou d'inaccompli. Chaque terme de l'inaccompli non marqué (non actualisé) semble donc avoir son correspondant à l'accompli, comme en français (fait / a fait -- faisait /avait fait).

Cette correspondance entre la série -taa hai et -aa hai (participe inaccompli +être et participe accompli + être) met en évidence une symétrie qui évoque celle que souligne Cohen entre les deux formes de concommittance aux deux aspects respectivement inaccompli et accompli, à savoir le progressif et le parfait. La concommittance traduit le "lien du procès, qu'il soit accompli ou inaccompli, au point de référence posé par l'énonciation", procès étant représenté comme "en concommitance avec une

<sup>1</sup> Qui concernent non seulement le présent et l'imparfait de l'indicatif, mais le présent du présomptif, du subjonctif, de l'irrel, de l'"assertif". Opposition neutralisée au futur de l'indicatif, et au passé des autres modes. Le terme de progressif prête naturellement à discussion, et il s'agit plutôt d'actualisation du procès que de véritable progression, mais je le conserve parce qu'il évoque dans les diverses langues où la tradition descriptive l'a imposé quelque chose d'analogue.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ces deux participes sont régulièrement décrits comme respectivement présent et passé, bien qu'ils ne relèvent pas d'une opposition temporelle mais aspectuelle, ou parfois imperfectif et imperfectif, termes aussi malheureux dans la mesure où c'est d'accompli et d'inaccompli qu'il s'agit. La glose part. 1 renvoie au participe inaccompli, dit présent, et part. 2 au participe accompli dit passé.

situation de référence, elle-même située explicitement ou implicitement par rapport à [l'énonciation]")¹. Ce qui surprend en hindi c'est qu'une telle symétrie soit observable entre parfait et présent dit général ou habituel et non entre parfait et présent dit progressif (ainsi qu'entre imparfait général et plus-que-parfait et non entre imparfait progressif et plus-que-parfait). Corollairement, la forme même de ce présent général (et de cet imparfait général), exactement semblable à celle du progressif anglais (du type est marchant), surprend, et seule la prise en compte de l'évolution du système permet de comprendre la logique de l'affinité entre les formes aujourd'hui perfectales et habituelles, ces dernières ayant elles aussi dans un stade antérieur de la langue fonctionné comme des formes de concommittance typiques, symétriquement aux premières. L'analogie révélée par les formes modernes est donc à retenir, même si les valeurs aspectives se sont aujourd'hui déplacées au point d'en voiler la signification.

Surprenante aussi pour le typologue est la forme que prend en hindi l'opposition marqué / non marqué : alors qu'on s'attendrait à trouver la série accomplie marquée par rapport à la série inaccomplie (non marquée = neutre), comme c'est le cas dans la plupart des langues où cette opposition est structurante, c'est le contraire qui s'observe en hindi, l'inaccompli étant représenté par le -t- du participe (caltaa), par rapport au ø de l'accompli (calaa). Là encore seule l'histoire du système peut rendre compte de cette étrangeté apparente.

#### 1.2. Des oppositions asymétriques : interférence de la modalité

En outre, ces symétries et ces oppositions, bien réelles quoiqu'apparemment atypiques, sont altérées par l'existence d'une forme simple dans le bloc de l'accompli : en face des paires de formes pour le présent et le passé (dédoublées dans l'inaccompli par la distinction habituel/progressif) s'isole une forme sans pendant symétrique pour l'accompli, sans marque temporelle donc, qui fonctionne comme un antérieur, à valeur prétéritique. C'est la forme simple du système accompli, que j'appellerai le passé simple pour des raisons aussi bien formelles que fonctionnelles, par analogie avec les valeurs du passé simple français. Or l'inaccompli n'a pas à l'indicatif de forme simple. Celle qui y correspondrait formellement c-à-d. le participe en -t sans auxiliaire, appartient à un paradigme modal et non aspectuel. Ce qui fait qu'on a à l'indicatif, non pas un bloc binaire s'opposant à un bloc binaire subdivisé de façon aussi binaire, mais un bloc ternaire pour l'accompli s'opposant au bloc binaire de l'inaccompli.

calaa marcha calaa hai a marché	caltaa hai marche	caltaa marcherait
calaa thaa avait marché	cal rahaa hai marche (progr) caltaa thaa marche cal rahaa thaa marchait (progr)	

Cohen 1989: 94-9. Le progressif manifestant ce lien dans une relation qui est plus précisément d'inhérence (être dans le procès) et le parfait par une relation d'adhérence (être avec le résultat du procès, en possession de ce résultat, à côté, adjacent à cet évenement) (Cohen 1989: 95). La concommittance s'applique, directement, au moment de l'énonciation (O), ou indirectement, au moment repéré par rapport à ce temps de l'énonciation (il était en train de lire quand...)

- (4) darvaazaa khulaa. kaaminii uThii porte-ms s'ouvrir-ms. Kamini se-lever-fs La porte s'ouvrit. Kamini se leva.
- (5a) mujhe maaluum hotaa to yahaan na aataa!
  je-dat connaissance être-t-ms alors ici neg venir-t-ms
  si j'avais su je ne serais pas venu
- (5b) apne bhaaii se kyaa kahtii refl frère à interr dire-t-fs que dirait-elle à son frère?

La forme simple analogue au participe accompli représente un procès délimité et surtout disjoint du temps de l'énonciation, dont les deux limites sont prises en compte et dépassées de telle façon que la limite de droite est séparée de To. (---[///]T2---[To--), et que l'intervalle entre les deux limites est non pertinent<sup>2</sup>. D'où sa valeur d'antérieur (de prétérit), temps du récit comparable au passé simple du français<sup>3</sup>, par opposition au parfait, formé du même participe et de l'auxiliaire *être* au présent, qui, lui, a toujours une incidence sur le présent -- par l'état qui en résulte (6a), mais parfois par simple inférence (6b):

- (6a) darvazaa khulaa hai la porte est ouverte porte s'ouvrir pft [s'ouvrir-part.2-ms être-pres-3s]
- (6b) vah baazaar gayaa hai il est allé au marché il marché aller pft [part.2-ms être-pres-3s]

(6b) peut répondre à la question "est-ce qu'il est à la maison?" - il n'est pas là : il est allé au marché, alors que vah baazaar gayaa, au passé simple, "il alla au marché", ne le peut pas.

A cette forme, qui n'a pas de parallèle à l'indicatif inaccompli, s'atttache une morpho-syntaxe si particulière, transversale dans tous les modes où se retrouvent des participes inaccomplis, qu'il semble en effet légitime de considérer l'opposition accompli/non accompli comme structurant l'ensemble du système verbal hindi/ourdou contemporain : l'agent du procès accompli est marqué au cas dit ergatif (oblique +ne) et le prédicat s'accorde avec le patient dans une construction ergative dont la particularité réside dans la morphologie strictement nominale du verbe. Les désinences (dans 7 comme dans 4) ne témoignent que d'un accord en genre et en nombre, de type adjectival (-aa pour le masculin singulier, -ii pour le féminin singulier, etc), aucune marque de personne, de temps ni même d'aspect n'intervenant après le radical verbal, respectivement khul-, uTh-, puuch-:

(7) laRke ne sirf ek choTii-sii baat puuchii garçon erg seulement une tout-petit-fs chose-[fs] demander-fs
Le garçon ne demanda qu'une petite chose

<sup>1</sup> ou na aayaa hotaa si on veut insister sur l'antériorité (subjonctif passé). Voir infra.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ainsi les exemples classiques de durée du procès représenté au passé simple prétérit vah das saal us shahar men rahaa [il dix ans cette ville dans resta] "il demeura dans cette ville dix ans", qu'il faut pourtant décrire comme usne puuchaa "il demanda" et vah uThii "elle se leva".

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La différence étant que le passé simple hindi reste un temps très vivant dans la langue parlée.

puuch.ii ne comporte qu'un -ii de fs après le radical, marque d'accord avec le patient baat, chose, fs, identique à celle que porte l'adjectif choT.ii "petit.e", comme le verbe intransitif uTh.ii ne comporte que la marque du genre et nombre du sujet. Seuls les temps composés de ce système perfectal, auxiliés avec le verbe être, portent une marque personnelle, en rapport avec le sujet d'un verbe intransitif ou le patient direct d'un transitif l

L'opposition accompli (formé sur la base du participe 2 en -aa) et inaccompli (formé sur la base du participe 1 en -taa), c.-à-d. l'opposition +/- t (inaccompli), se retrouve dans les formes composées des modes subjonctif et irréel, la forme inaccomplie en -taa (rare) insistant sur l'habitude et la forme accomplie en -aa sur l'antériorité. Dans ce paradigme modal, l'auxiliaire être fournit les repères modaux et le participe les repères aspectuels, l'accompli dans ce cas coïncidant avec l'antériorité. Le paradigme de l'irréel oppose ainsi une forme non marquée, ayant à peu près le sens d'un irréel du présent (et souvent du passé), à laquelle peuvent se substituer les deux formes de l'habituel et de l'actualisé, peu fréquentes, à une forme d'accompli à valeur d'irréel du passé, cette dernière entraînant la construction ergative des énoncés transitifs.

caltaa
marcherait (marchant) irréel simple
caltaa hotaa cal rahaa hotaa
marcherait (hab : marchant étant) marcherait (progr : marcher resté étant)
irréel inaccompli (habituel) irréel inaccompli (progressif)
calaa hotaa
aurait marché, eût marché (marché étant)
irréel accompli

(8) agar tumne uskii madad kii hotii to vah pi-ec-dii likh rahaa hotaa si tu-erg son aide-fs faire-acc irr-fs alors il Ph-D écrire progr irr-ms Si tu l'avais aidé il serait en train d'écrire son Ph.D

Il en va à peu près de même au subjonctif, la forme progressive étant plus fréquente qu'à l'irréel, entrant comme à l'irréel en opposition avec une forme habituelle peu employée, alors que la forme simple de présent à valeur d'éventuel, non marquée, s'oppose couramment à la forme composée accomplie à valeur d'antérieur

cale, caluun
qu'il marche, que je marche
caltaa ho<sup>2</sup> cal rahaa ho

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> main bolaa huun [1s parler-part.2 être-pres-1s] j'ai parlé, tum bole ho [2 parler-part2 être-pres-2] "tu as parlé". Pour un verbe transitif cette marque est toujours de troisème personne, le patient de seconde ou première personne étant toujours "différentiellement marqués" et donc entraînant en construction ergative la neutralisation de l'accord par un -aa de masculin singulier: mainne tumko dekhaa [je-erg tu-acc voir-part..2-ms être-pres-3s] je t'ai vu.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Valeur présent de la forme dans (9b), présent habituel dans shaayad vah bhii mujhe baar-baar dekhtii ho, peut-être qu'elle aussi me regarde [cachée derrière ses rideaux] à tout moment, passée dans vah

qu'il marche/ât (hab.marchant soit) qu'il marche (progr : marché restant soit) calaa ho qu'il ait (eût) marché (marché soit)

- (9a) paanii barse, olaa paRe, vah roz baahar jaataa hai eau pleuvoir-subj, grêle tomber-subj, il tous-les-jours dehors aller pres qu'il pleuve ou qu'il grêle, il sort tous les jours
- (9b) sabhaa mujhe hukm denaa caahtii ho, to mujhe de assemblée à-moi ordre donner vouloir.inacc subj, alors à-moi donne-subj si l'assemblée veut me donner un ordre, qu'elle me le donne
- (9c) maano laRkii ne svapn dekhaa ho /laRkii svapn dekh rahii ho comme fille erg rêve voir-acc subj /fille rêve voir progr subj comme si la jeune fille avait rêvé /était en train de rêver

Dans ces deux cas du subjonctif et de l'irréel, l'opposition habituel / progressif semble moins grammaticalisée que l'opposition présent / accompli-antérieur, la forme simple ayant une valeur moins spécifique que les formes composées, souvent en outre orientée sur le futur, dans la mesure où elle est souvent employée pour exprimée une requête ou une suggestion.

# 1.3. Une opposition perfectif/imperfectif? Les explicateurs verbaux

Outre ces deux grandes oppositions --diversement réalisées à l'indicatif et aux autres modes-- entre progressif et habituel d'un côté, inaccompli et accompli de l'autre, il y a une troisième opposition, rarement envisagée comme telle dans le paradigme<sup>1</sup>, qui s'apparente à celle du perfectif / imperfectif dans les langues slaves. Il s'agit de l'usage, largement encore sujet à variation sociolectale voire idiolectale, d'un second verbe, le plus souvent de mouvement, comme d'une sorte d'auxiliaire adjoint à la base du verbe principal auquel il apporte des précisions variées sur le procès, d'où le terme d'"explicateur" généralement utilisé pour décrire le second formant de ces "verbes composés". Parmi ces diverses précisions, notons l'orientation du procès, vers son sujet (explicateur "prendre": 10a) ou au contraire extraverti par rapport au sujet (explicateur "donner": 10b), la transformation d'un état en procès d'état (explicateur "aller": 10c), la spécificité, souvent liée à celle de l'objet, diverses nuances dites subjectives ou attitudinales (Abbi 1993), comme la violence, l'impulsivité, la brutalité, le bâclage, l'inappropriation (explicateurs "jeter, frapper, tomber, se lever, s'asseoir"), etc.

(10a) main khud apnaa kaam kar luungaa je refl-emph refl travail faire prendrai	je ferai mon travail moi-même
(10b) usne Raam ko duudh bec diyaa	
il erg Ram à lait vendre donna	il vendit le lait à Ram
(10c) vah baRaa ho gayaa hai	
il grand être est allé	il a grandi

pichle saal Stuttgart men thaa, ho saktaa hai vahaan Karl usse milne aataa ho, l'an dernier il était en Allemagne, c'est fort possible que Karl vînt (venait) lui rendre visite (régulièrement]

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mais, Nespital (1980, 1997), après Porizka (1968) l'y inclut.

(10d) vah acaanak ro paRaa il soudain pleurer tomba

il éclata soudain en larmes

- (10e) usne puurii kitaab ek hii raat men paRh Daalii il-erg tout livre une juste nuit dans lire jeter-ps il expédia la lecture du livre en une nuit
- (10f) ve kyaa samajh baiThaa hai l interr. comprendre s'est assis qu'est-ce qu'il est allé se mettre dans la tête

Cependant cette variété de valeurs se surajoute à, ou procède de la dimension aspectuelle fondamentale : le verbe avec explicateur s'attache aux procès achevés quels qu'en soient le temps ou le mode, dont la limite est représentée comme atteinte, ne pouvant être dépassée, le procès donc réalisé jusqu'à épuisement, sans possibité d'en prolonger la réalisation. La notion d'achèvement, districte de celle d'accomplissement (Guencheva 1991 : 35sq), justifie la présence d'un explicateur dans (10e), en l'absence duquel rien ne préciserait que le livre est fini<sup>1</sup>. Ainsi maaro! signifie "frappe" alors que maar Daalo, frappe jette, signifie "tue [le], frappe le jusqu'à ce que mort s'ensuive". Il peut notamment s'opposer au verbe simple par le fait qu'il exclut la valeur conative, n'est pas compatible avec le progressif ni avec les auxiliaires spécifiant les phases du procès (se mettre à, finir de), ni l'expression du procès à un mode non fini quand il est coordonné à un procès principal fini, n'est pas employé dans les questions ouvertes comme (11a)

(11a) koii / kaun aayaa quelqu'un / qui? venir-ps

qui est venu? quelqu'un est venu?

(11b) ?kaun aa gayaa

qui venir aller-ps

(11b) ne se conçoit que comme reprise des paroles précédemment énoncées, pour demander un éclaircissement ou exprimer surprise, dénégation, etc (qui est-ce, qui s'est amené, est passé). Inversement, quand arrivent des gens attendus ou dont précisément on était en train de parler, seul l'expression verbale composée (perfectivante) est naturelle

(12a) ve aa gae hain!

(??ve aae)

ils venir sont allés

ils sont arrivés!

C'est aussi la présence de l'explicateur qui distingue l'énoncé "j'ai bien reçu ta lettre" (12b) de son correspondant à verbe simple "j'ai reçu ta lettre"

(12b) umhaarii ciTThii mil gaii

ta lettre s'obtenir aller-ps

j'ai bien reçu ta lettre<sup>2</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> (10e), outre les connotations de lecture expéditive, qu'il n'aurait pas avec l'explicateur "prendre" par exemple, implique que le livre est fini, alors que usne puurii raat Mahaabharat paRaa [il-erg pleine nuit Mahabharata lut], "il lut le Mahabharata toute la nuit", avec un verbe simple, n'implique pas qu'il ait terminé le livre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Mais tumhaarii ciTThii mil (\*mil jaa) -kar baRii khushii huii [ta lettre recevoir (\*recevoir explic) -part.conjonctif grand bonheur fut], "j'ai été très heureux de recevoir ta lettre"

Le fait que cette catégorie de marqueurs ait été d'abord repérée comme telle puis décrite comme des marqueurs de perfectif par des slavophones est significatif<sup>1</sup>. Il ne faut pas négliger la force des traditions extérieures dans la description de cette catégorie, pas plus chez les partisans de la thèse perfective que chez ses opposants (les descripteurs indiens en général, pour qui l'opposition perfectif/imperfectif ne fait pas partie des cadres traditionnels, le sanscrit ni l'anglais ne la grammaticalisant). Le fait est que ces structures représentent une innovation majeure des langues indiennes en général, qu'elle est en plein développement, et semble par exemple davantage grammaticalisée en hindi que dans les autres langues indo-aryennes (Hook 1993).

Telle est donc la situation dans l'état de langue contemporain, réduite aux oppositions élémentaires. Sa complexité, et ses apparentes étrangetés --pourquoi un présent "général" composé à partir, pourrait-on croire, de la forme de l'irréel, pourquoi des formes nominales au passé simple et à l'irréel, pourquoi l'existence d'une seule forme conjuguée, au subjonctif?-- est le produit d'une évolution historique particulière : pour saisir la logique de ce système à présent voilée sinon complètement masquée par les glissements sémantiques dûs au renouvellement des formes, il faut donc faire le détour par cette évolution, avant de voir en quoi les développements plus récents prolongent et enrichissent cette refonte du système ancien.

# 2. La diachronie : réponse aux apparentes étrangetés du système comtemporain

Entre le sanscrit ancien et les débuts du moyen indien, un fait majeur intervient dans le système verbal, déjà signalé dans l'introduction : de la grande richesse de formes conjuguées observables en védique, le moyen indien ne conserve guère, hormis l'impératif, que le présent synthétique, conjugué, l'ensemble du domaine du passé se trouvant représenté par la forme du participe passé passif employé en fonction prédicative. Si bien qu'il n'y a que ces deux "temps" couramment employés (Bloch 1934, Chatterjii 1926, Prakash 1975), dont l'un est nominal et assume tout le domaine de l'accompli.

Avant d'aborder ce dyptique de la genèse du système de l'accompli et de l'inaccompli, issus respectivement de cette bipartition en moyen indien, quelques postulats, que j'emprunte à Bybee, Perkins & Pagliuca (1994)<sup>2</sup>: il y a des domaines notionnels, comme le présent, le passé, le futur, en matière de temps, l'accompli et l'inaccompli en matière aspectuelle, et ces domaines ne sont pas plats, mais comportent des zones plus ou moins marquées, plus ou moins saillantes c-à-d. des différenciations internes, la zone la moins marquée, la plus courante ou attendue donc, pouvant

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Porizka d'abord a attiré l'attention sur cette classe, Nespital ensuite défend la thèse qu'il s'agit de perfectivants, exactement comparables à la marque de perfectif en russe, y compris dans l'importance de la lexicalisation : comme il y a plusieurs préverbes perfectifs pour une base, il y a aussi plusieurs "auxiliaires" possibles pour un verbe, voir Abbi 1993)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A vrai dire, la comparaison interlangues montre qu'il ne s'agit pas vraiment de postulats, puisqu'à ces domaines notionnels correspondent très fréquemment une expression grammaticale propre, et que leur non isochronie correpond souvent aussi à une variété de marques linguistiques.

représenter une sorte de valeur par défaut. Ainsi le présent dit habituel par rapport au progressif. C'est généralement cette valeur par défaut qui coïncide avec une marque zero quand les langues présentent de telles formes. Etant la valeur par défaut, on peut en déduire qu'elle représente la valeur primaire ou basique du domaine notionnel.

# 2.1 Genèse du système accompli

On pourrait gloser la forme du passé simple moderne, à valeur prétéritique, par trois zeros (temps aspect personne), la seule et unique marque de genre et de nombre ne laissant pas d'intriguer dans le paradigme fini. De fait, la morphologie de cette forme, qui est aussi celle du participe accompli, reflète son origine, issue qu'elle est de l'adjectif verbal sanscrit, ou participe passif passé en -ita¹: puuch-ii dans (7) partage avec l'adjectif choTii, "petite", et le nom laRkii, "fille", sa désinence -ii, comme les formes en -aa partagent la leur avec le paradigme nominal laRkaa, garçon. Plusieurs facteurs, notamment syntaxiques, suggèrent que son origine adjectivale, partant, son appartenance à la classe nominale, reste prégnante dans le système contemporain (Montaut 1996, 1993, 1989 IL). Mais ces comportements syntaxiques et cette morphologie n'ont de sens qu'analysés dans la logique de leur développement historique, qui se reflète dans la structure syntaxique de l'énoncé entier, aujourd'hui (7) comme en prakrit au temps d'Asoka (13b), ou en sanscrit classique (13a)²:

(13a) maya:yam vrta upa:dhya:yah
je-instr.ce-ms choisi-ms maître-ms "j'ai choisi ce maître"

(13b) iyam dhammalipi: deva:nampriyena priyadassina ra:ñña: lekha:pita:.
cette loi-écriture (fs) des-dieux-chéri (instr) regard-amical (instr) roi (instr) inscrire-caus-fs
"le roi ami des dieux au regard amical a fait écrire cette loi"

Les énoncés (7) et (13) diffèrent en ce que l'énoncé moderne (7) associe un marqueur spécifique ne à l'agent du procès transistif et ne présente pas de marque de passif sur son prédicat, alors que (13) comporte un prédicat adjectival clairement reliable à la morphologie du passif (participe passé passif) et un agent instrumental ordinairement associé aux énoncés passifs (avec une variante au génitif, ainsi qu'il est bien connu depuis Benveniste: maya:/mama tat krtam par moi /de moi ceci fait "j'ai fait ceci")<sup>3</sup>. Un autre facteur distinctif est l'existence en hindi moderne d'une structure passive (périphrastique) qui interdit d'analyser (7) comme passif, bien que ce soit souvent le cas

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Elle ne présente qu'une seule différence formelle avec le participe accompli ou part.2: voir note 2. Comment l'état présent, base + désinences adjectivales, s'est-il imposé ? Vu l'érosion phonologique, la consonne intervocalique, seule marque d'aspect/temps, s'amuissant, toute marque verbale a précocément disparu. Tel n'est pas le cas du participe présent sanscrit en -anta, dont la consonne protégée par la nasale, a résisté, si bien qu'on peut considérer aujourd'hui que le participe inaccompli est marqué en hindi moderne, par opposition au participe accompli, non marqué (mais dont l'absence de marque aujourd'hui reflète simplement la diversité de l'érosion phonologique et l'opposition aujourd'hui systématique marqué [inacc] non marqué [acc]) est donc le résultat de cette disparité.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> (13a) est emprunté à Bloch (1906), (13b) à Les Inscriptions d'Asoka trad. et comm. par J. Bloch, Les Belles Lettres 1950, et reflète l'état de langue au troisième siècle avant JC dans le nord-ouest de l'Inde.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> De l'abondante littérature sur la question voir en particulier Cardona (1970), Benveniste (1952), Kurylowicz (1953, 964 : 57-89) et Montaut 1996

dans les grammaires traditionnelles<sup>1</sup>. L'emploi au participe de ces deux structures distinctes manifeste dans l'emploi de relateurs nominaux (entre prédicat et agent, prédicat et adverbe) la spécificité résultative-stative de la structure ergative (a.) alors que la structure passive (b.), nettement processive, n'accepte pas de tels relateurs:

(14) a.palhe kii banaaii tasviir tavant de fait-part.acc tableau le tableau peint auparavant a.raam kii likhii huii kitaab tam de écrit-part.2 statif livre le livre qu'a écrit Ram

b.pahle (\*kii) banaaii gaii tasviir
avant (\*de) fait part.passif tableau
le tableau peint (passif) auparavant
b.raam ke dvaaraa (\*kii) likhii gaii (\*huii) kitaab
Ram par (\*de) écrit part.passif (\*statif) livre
le livre qui a été écrit par Ram

L'énoncé moderne (7) est analysé comme une phrase ergative, dont le verbe s'accorde avec l'actant non marqué représentant le patient, alors que l'agent est représenté comme marqué. L'énoncé sanscrit, qui n'est jamais analysé comme tel, en est la source directe : de la généralisation de phrases passives apparaissent souvent des structures ergatives, le fait est bien connu (Comrie 1978, Plank 1979).

La première question qu'on peut se poser est celle de l'émergence de cette généralisation. La réponse qu'on peut y apporter est de type discursif et énonciatif : le passif thématise le patient, et indétermine ou déthématise l'agent, effets congruents avec l'accompli d'un procès transitif. A l'accompli en effet, le point de vue linguistique est centré, non sur la source du procès (agent), mais sur son résultat et l'entité qui en est le support (le patient). Si X écrit quelque chose, X est repéré par rapport au prédicat et situé à l'intérieur des bornes du procès représenté, alors que si X a écrit quelque chose, l'espace représenté par le procès (état résultant) suppose que X l'a intégralement effectué, et est donc situé en deça de sa limite droite, le procès étant simplement repéré par rapport à cet agent qui se trouve à l'aval de lui.<sup>2</sup> La prédication par l'adjectif verbal (<Sita emmenée [par le démon Ravana]> se substitue à <le démon Ravana a emmené Sita>) est une sorte de passage à la limite de cette représentation qui consiste à privilégier le résultat par rapport au procès, n'en retenant que l'état résultant. La structure du type (7), qui reflète à l'origine un mode de présentation stylistiquement marqué (expressif donc) visant à promouvoir énonciativement le rôle du patient, se généralise parce que l'aspect accompli le lui permet. Ce qui suppose une dominance particulière de l'aspect.

Une fois généralisée (dès le sanscrit classique, à l'époque des grands récits épiques comme le *Ramayana* ou le *Mahabharata* pour prendre un repère, Bloch 1906 : 60, Breunis 1990 : 177), elle perd évidemment sa valeur expressive en l'absence d'un

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sous le terme de *karmani*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Contradiction exprimée par Delancey (1981) en termes de "linguistic attention flow" et de "natural attention flow": l'agent sémantiquement, étant à la source du procès, est en amont. Linguistiquement, il est en aval, et on remonte à l'agent source à partir du résultat (résultat-procès-agent). Des langues comme le hindi témoignent bien de cette contradiction, mettant au premier plan sur le plan positionnel (dans la séquence) l'agent, et sur le plan morpho-syntaxique le patient (marquage casuel et accord).

contraste possible avec la structure active<sup>1</sup>. Mais la spécificité du moyen indien est d'avoir généralisé ce type d'énoncé dans tout le domaine du passé, relayant le riche paradigme védique (aoriste, imparfait, parfait). Dans cet état de langue, dominant le moyen indien, la valeur par défaut du passé semble donc coïncider avec l'accompli, l'imparfait étant réalisé par des périphrases impliquant un participe et la particule *sma*. A ce moment là, on peut considérer que cet adjectif verbal employé prédicativement a une "valeur ouverte", c.-à-d. non spécifiée : la forme représente un état, une situation, un état résultant, mais aussi le procès qui lui a donné lieu (Breunis : 134). Par "valeur ouverte", entendons la possibilité pour une forme de s'attacher plusieurs significations. Une forme non marquée à "valeur ouverte" se distingue ainsi d'une forme à marque zero, laquelle a un sens précis et restreint (par rapport à une forme marquée dans le même domaine temporel ou aspectuel)<sup>2</sup>.

Mais, à partir du moment où l'emploi dans le récit (textes narratifs) généralise la correspondance de cette forme avec le sens d'antérieur (prétéritique), le passé événementiel tend à s'attacher de façon prédilective à l'adjectif verbal. Simultanément, l'emploi de la copule, antérieurement requise pour prévenir les ambiguïtés aux première et seconde personne, apparaît à la troisième personne avec une valeur stylistique ou expressive : sa présence ("emphatique") insiste sur l'état ou la situation<sup>3</sup>. Dès lors les conditions pour la grammaticalisation d'un preterit à marque zero sont réunies. En l'absence de copule, l'énoncé, qui avait originellement une "valeur ouverte", reçoit une interprétation restreinte (excluant l'état résultant), alors que symétriquement la présence de la copule reçoit une interprétation non plus emphatique ou expressive, mais grammaticale, d'état résultant. La conventionalisation de la forme copulative dans

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> "a nominal sentence with a predicative PPP [past passive particple] has become a stylistically neutral way of expressing a past tense" indique Breunis pour le sanscrit classique et le pali. Bloch signalait déjà que dans le *Vetaala* "l'adjectif verbal en -ta est l'expression normale du passé dans son sens le plus général", y représentant 1115 occurrences contre seulement 38 formes conjuguées pour l'expression du passé.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La notion de "valeur ouverte" (empruntée à Bybee, 1994 : "open meaning"), utile en particulier pour distinguer les formes non marquées des formes à marque zero, permet d'opposer le présent français "je chante", non marqué et susceptible d'exprimer le présent habituel comme le présent actualisé, au présent anglais "I sing", à marque zero, n'exprimant que le second de ces deux sens. Je conserve dans la suite les guillemets pour "valeur ouverte" dans cet emploi, de façon à éviter toute confusion avec le sens du terme quand on décrit un intervalle par exemple.

<sup>3</sup> Dans la langue ancienne, la phrase nominale avait une contrepartie copulative (asi "es", asmi, "suis") (kenasy abhihatah, [qui.interr-instr-cop-2s frappé] "par qui as-tu été frappé?", tenasmi sopacaram uktah "il m'a interpellé", trad. de J. Bloch, significativement fréquente avec les patients des deux premières personnes. Quant à la présence, optionnelle, de la copule à la troisième personne, à valeur statique, elle a toujours été marquée par rapport à la phrase nominale non copulative: à partir du moment où la construction est "more expressive" et véhicule plus explicitement le sens "state" ou "condition" (Breunis: 141), on peut la considérer comme autre chose qu'une variante stylistique; si elle s'est grammaticalisée dans un sens statique et descriptif, c'est que la phrase nominale non copulative s'est imposée dans la représentation du passé événementiel, actif. La généralisation de cette dernière permet évidemment de ne plus l'interpréter comme une diathèse discursivement marquée comme c'est le cas du passif par rapport à l'actif.

l'expression du parfait à valeur d'état résultant entraîne la conventionalisation de l'inférence [zero = - état résultant]<sup>1</sup>.

De la "valeur ouverte" (dans le domaine de l'accompli) qui fut un temps associée à la forme zero, on peut voir une survivance dans les usages contemporains de cette forme en proposition dépendante, qui peut ne marquer que l'accompli quelle que soit sa référence temporelle, fournie par la proposition principale, et éventuellement future :

(15) maan ko pataa cal-gayaa to kyaa kahegii mère à connaissance-ms arriver-ms alors quoi dira-fs si maman l'apprend qu'est-ce qu'elle dira

Parvenu à ce point, on peut admettre que, d'après le dernier cycle de l'évolution décrite ci-dessus, le passé narratif (événement du récit) constitue dans le domaine de l'accompli la valeur par défaut, et donc son signifié primaire. Si le signifié primaire dans le domaine du passé apparaît comme l'événement révolu, on peut dire qu'un processus passé tend à être interprété comme un événement ponctuel accompli. Nous voyons le passé comme une série d'épisodes révolus (le nous renvoyant aux locuteurs du hindi mais aussi des très nombreuses langues qui ont des preterit zero : Bybee 1994).

A l'inverse, le fait que dans le domaine du présent, la forme à marque zero renvoie à l'habitude, signifie qu'on voit le présent comme un ensemble d'habitudes : c'est le cas de l'anglais, et des nombreuses langues qui opposent un progressif marqué à un présent habituel à marque zero. Mais en hindi, il n'y a pas de présent à marque zero, et on ne peut dissocier le présent de l'ensemble du système du non passé.

# 2.2. Genèse du système inaccompli

#### 2.2.1. Les présents de l'indicatf

Le présent de l'indicatif hindi décrit traditonnellement comme simple ou ordinaire  $a^2$ , on l'a vu, une morphologie qui n'est en rien" simple" : le premier segment verbal est un participe inaccompli (base + t + désinences de genre et de nombre + auxiliaire *être* au présent) . La forme s'oppose à celle du présent progressif, qui comporte, après la base nue du verbe, l'auxiliaire "rester" (rahanaa) sous la forme du participe accompli, suivie du marqueur de présent (l'auxiliaire être honaa) :

Si comme en anglais, et comme on s'y attend, la forme la moins marquée est celle du présent habituel, la forme progressive étant plus volumineuse, la périphrase plus complexe, la valeur par défaut et donc primaire du domaine présent est l'habitude. La

Le système moderne s'achève avec la création, par analogie, du plus-que-parfait, formé avec le passé de la copule thaa "était". La restriction sur le signifié du signifiant zero, c'est-à-dire spécification de sens, a par exemple certainement encouragé la réanalyse comme passé défini du morphème d'élargisement des bases nominales en bengali, où le -l- d'élargissement nominal (simple diminutif à l'origine, utilisé ensuite comme un renforcement phonique de formes menacées d'érosion phonologique) a été réanalysé comme morphème passé, indice de la perception d'un sens précis associé à la forme (dekh-l-am par exemple "je vis"), en même temps que de la "réactivation" de la structure anciennement passive, pour reprendre les termes de Chatterji (1986). Le fait s'est également produit dans la plupart des dialectes du Hindi oriental (pour plus de détails notamment bibliographiques voir Montaut 1996a).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> samaanya kaal "temps présent général, ordinaire"/ saral vaartamaan kaal "Temps présent simple".

question qu'on peut se poser touche à l'origine de cette forme dite d'habitude en -ta: hai, formellement homologue au progressif anglais. Il est courant que la forme de progressif soit secondaire, et le fait est bien documenté pour l'anglais (Garcia & Putte 1989) : elle s'est donc graduellement imposée par contraste avec une forme à l'origine non marquée et non spécifiée, à "valeur ouverte". Tel était le cas en vieil anglais, où la forme simple avait les deux valeurs d'habitude et de progressif, le contexte discursif ou situationnel seul spécifiant le sens. Tel était également le cas en hindi jusqu'au dix-neuvième siècle, où la forme en -ta: hai (aujourd'hui limitée à l'expression de l'habitude) recouvrait encore une "valeur ouverte". Kellogg (1856) en donne la traduction suivante :

(16a) ve khelte haiN "they play or they are playing" associant à la forme en raha un sens beaucoup plus marqué (expressif) que celui de l'actuel progressif, analysé du reste par les pandits de l'époque comme "intensif":

(16b) ve khel rahe haiN "they are engaged in playing"

Ce dernier sens serait aujourd'hui exprimé par une autre périphrase, impliquant la mise au locatif du procès nominalisé et un verbe signifiant "se coller / toucher" !:

(16c) ve khelne meN lage (hue) hain
3p jouer-inf dans collé (ayant été) sont

De cet état de langue (reflétant les emplois du dix-huitième siècle), on peut déduire qu'à la forme en ta: hai, exprimant un présent général (à "valeur ouverte"), se substitue, parfois seulement, et pour prévenir, en cas d'ambiguïté, son interprétation la plus courante, la périphrase expressive en raha, dispositif d'expressivité facultatif. A partir du moment où cette dernière se généralise, perdant son expressivité, et intervient non seulement dans les contextes ambigus mais dans tout contexte<sup>2</sup>, la forme en -ta: hai reçoit une interprétation par défaut : la non expression de la périphrase progressive signifie que l'absence de marque progressif est à interpréter comme restriction du sens à la valeur non progressive. La forme affectée à l'ancienne "valeur ouverte" de présent est alors réanalysée comme renvoyant exclusivement au présent habituel puisque le locuteur aurait employé la périphrase généralisée pour le progressif : son absence est interprétée comme signifiant l'exclusion de la valeur progressif, alors que la forme de l'énoncé ne manifeste pas cette restriction. Avec la conventionalisation de cette inférence, la forme non marquée devient porteuse d'un signifié précis et non plus ouvert : c'est l'émergence d'un morphème zero, unité à signifiant vide et signifié plein (spécifique).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Quant à la grammaticalisation des périphrases à l'origine métaphoriques et expressives, elle confirme, dans ce cas précis, les généralisations produites par Heine (1993)<sup>1</sup>. "Est resté faisant", ("is engaged in" qui traduit raha: hai chez Kellogg<sup>1</sup>), représente un schema manière / locatif simple, mais plus parlant que le "être faisant" de l'anglais. Et le moderne "être collé dans le faire" encore expressif exploite de façon encore plus claire la composante spatiale de ce schema locatif sous jacent dans presque tous les progressifs périphrastiques

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La fréquence de l'association périphrase métaphorique et contexte progressif, entraîne la disparition de la valeur métaphorique ou expressive en faveur de la valeur spécifiée par le contexte (progressif), et le maintien de cette valeur, en tout contexte.

Mais ce renouvellement même des formes, dont l'expressivité s'use à proportion de leur grammaticalisation, produisant une sorte de rabattement cyclique de l'ancienne marque vers la valeur non marquée, comme l'a si remarquablement analysé Kuryowicz (1965, 1953), invite aussi à remonter en amont de la situation décrite par Kellogg: si la forme en -ta: hai, aujourd'hui restreinte à l'habituel, antérieurement non spécifiée, est formellement si semblable à un progressif, ne s'est-elle pas à l'origine opposée en tant que progressif à une autre forme, non marquée? Cette forme non marquée (morphologqement simple) existe bien dans la langue, aujourd'hui répertoriée comme subjonctif, mais à l'époque de Kellogg comme "contingent future", ou, chez Beames encore au tout début du siècle, "aoriste", et il faut remonter de quelques siècles à peine pour constater qu'elle recouvre aussi bien des valeurs de présent, de futur et de non realis (subjonctif: virtuel et éventuel)¹. La forme cal-uun "je pars?" (suggestion, doute), seule forme conjuguée simple, comporte après la base cal-- des désinences de personne (-uun 1s), sans autre marque temporelle ou aspectuelle: calen (marcher-3p), "on y va?", calo (marcher-2) "tu viens?".

Elle est héritée du présent sanscrit, filiation encore sensible dans la forme des désinences<sup>2</sup>, où elle a une valeur de présent de l'indicatif, distinct du futur, de l'optatif et du précatif, du désidératif. Sa valeur moderne n'est donc pas héritée. L'histoire qui explique ce déplacement est particulière, dans la mesure où elle est liée à l'effondrement général du paradigme conjugué en moyen indo-aryen déjà mentionné<sup>3</sup>. Ce présent est donc amené à prendre en charge, toutes les valeurs les valeurs du non passé, situation qui se maintient jusqu'à la constitution du hindi moderne et au redéploiement de formes périphrastiques qui le caractérise.

C'est donc par contraste avec ce non passé à valeur ouverte que s'est dans un premier temps forgée la périphrase en -taa hai pour exprimer de façon restrictive l'actualisation du procès, non futur, non virtuel. D'où sa valeur de présent soit habituel soit progressif, et sa forme analogue à celle d'un progressif (il se crée par une périphrase expressive insistant sur la réalisation du procès comme en anglais, mais s'oppose à un non passé et non à un présent simple). Sa conventionalisation et sa grammaticalisation s'opère par un processus analogue à celui qui est décrit plus haut, entraînant la restriction de valeur de la forme simple ancienne au subjonctif puisqu'en même temps apparaît la forme périphrastique du futur moderne qui suffixe le morphème -gaa (< aller) directement sur

Ou dans des dialectes, bon conservatoire des formes, et appuyant utilement l'observation diachronique. Ainsi en braj : juu panDit hoii so dukh sukh na maane (in Kellogg : 291) "celui qui est (hoiii : être-3s) sage ne connaît (maane : considérer-3s) ni la douleur ni le bonheur". karaun ek bikaas "je fais (karauun : faire-1s) une croyance /j'ai une seule foi". panDit tahaan ved uccaren "les pandits sont en train de réciter (ucaren : prononcer-3p) le véda".

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> 3s: cal-ati > calai > cale; 2s: cal-asi > calai > cale; 1s: cal-aami > calā, calauun ([u] serait un développement propre à la période de l'apabramsha). 3p cal-anti > calain > calen (sur quoi se sont alignées toutes les désinences de pluriel). Ce sont (outre l'impératif) les seules désinences personnelles dans le paradigme hindi, qu'on retrouve au présent de la copule huun, hai, hain.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'ancien futur sigmatique se maintient aussi dans certaines régions, sous la forme d'une sifflante ou plus souvent d'une aspirée, et on le retrouve dans des dialectes occidentaux du hindi comme le braj (dai-h-au donner-fut-ls "je donnerai"), en rajputana (la:-sy-u:N apporter-fut-ls "j'apporterai"). Mais dans la mesure où il n'a pas survécu en hindi standard (ni oriental), je ne le prends pas en compte pour cette étude.

la forme conjuguée du subjonctif : *kheluungaa* "je jouerai", *caluungaa* "j'irai". Ce dernier, aujourd'hui soudé, est longtemps resté une périphrase à formants séparables par des particules<sup>1</sup>.

On pourrait, de cette histoire, inférer que la valeur par défaut, et donc centrale ou primaire, du non passé, est le subjonctif, c'est-à-dire le non realis : l'expression du procès qui se réalise, comme celle du procès qui se réalisera, est en effet marquée, et marquée par les restes d'une périphrase expressive. Cela suggèrerait qu'un procès non passé est plus fondamentalement représenté et perçu comme virtuel que comme se réalisant (sur le mode habituel ou spécifique), dans le contexte des langues indo-aryennes comme le hindi-ourdou.

#### 2.2.2. Le problème de l'irréel

Reste dans le paradigme une forme simple non marquée, la forme des énoncés (5a) et (5b) ho-taa "serait, aurait été", aa-taa "viendrait, serait venu", cal-taa "marcherait, aurait marché". On peut certes considérer le morphème -t-, précédant les désinences de nombre et de genre, comme une marque de non accompli, puisque le participe inaccompli la comporte, et qu'il est identique à la forme de l'irréel. La forme en -taa est bien issue d'un participe sanscrit, le participe présent actif en -anta, de même que la forme en -aa est issue du participe passé sanscrit passif en -ita. De là vient la symétrie soulignée dans 1.1.². Cependant, l'adjonction de la copule aux temps de l'indicatif et à ceux des autres modes ne produisant pas du tout des effets symétriques, on ne saurait se contenter de la vision synchronique.

Si l'on remonte à l'émergence de la forme en -taa < anta (mal documentée, contrairement à celle de la forme en -aa < ita), on trouve des phrases nominales, apparemment symétriques à la phrase nominale en -ita dont l'impact dans la conjugaison et la syntaxe de l'indo-aryen occidental moderne a été si capital<sup>3</sup>. Mais le type de prédication en -anta (participe présent actif) est tardif, analogique semble-t-il, et n'a jamais connu de véritable extension (Bloch 1965)<sup>4</sup>. La raison en est simple : si la phrase nominale à participe passé passif a pu prendre en charge l'expression de tout le domaine passé du fait de l'effondrement du système conjugué passé, tel n'est pas du tout le cas du présent, domaine dans lequel est toujours restée bien vivante la forme de l'indicatif type calati > calai > cale. Malgré tout on peut citer certains états de certaines langues où cette prédication nominale a exprimé le présent (vieux marathi), d'autres où

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ainsi karuun-hii-gaa [fasse-juste-allé] "je ferai précisément".

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Comme le suggère implicitement Kellogg dans une logique étonnamment formelle pour l'époque, au moins par sa terminologie (indefinite perfect désigne la forme simple dekh-aa, present perfect et past perfect les deux formes copulative dekhaa hai et dekhaa thaa, indefinite imperfect désignant la forme simple dekhtaa, present imperfect et past imperfect les formes copulatives dekhtaa hai et dekhtaa thaa)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Au point d'introduire l'ergativité dans une famille génétique de langue qui d'ordinaire l'ignore.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Beames (1871: 126) cite comme Bloch le futur sindhi qui atteste cette forme à la valeur futur, et le marathi au présent "défini", mais il précise que les deux premières personnes comportent un vestige de l'auxiliaire être (bodhita/bodhito "il pense", bodhitas/os "tu penses"). L'irréel n'en diffère que par la voyelle pour le masculin singulier, le présent s'étant aujourd'hui attaché à la désinence -o alors que l'irréel s'est attaché à -o. Par contre l'emploi de cette forme est reconnu comme universel pour le présent en hindi "classique" cad médiéval (voir infra), et pour l'irréel avec un "si" préfixé (130-2).

elle s'est confinée dans l'expression du futur (sindhi)<sup>1</sup>. Mais en hindi la forme, qui aurait pu, si la logique des évolutions était strictement sémantique et logique, assumer les valeurs de présent, ou de futur, s'est heurtée dans ce sous domaine du plus vaste domaine non passé, à la sphère de la forme conjuguée *calati* > *cale*. Bornée dans son extension par l'existence de cette résistance<sup>2</sup>, elle s'est trouvée limitée à la valeur du non réalisé non réalisable (5), exprimant typiquement ce qui n'est pas le cas :

(17) kaash! main laRkaa hotaa! "si j'étais un garçon" [mais tel n'est pas le cas] hélas! je garçon être-taa

Significativement, la temporalité de la forme est non pertinente aujourd'hui, comme le note la traduction de *aataa* "viendrait / serait venu": ce qui distingue la forme est que le procès qu'elle exprime n'est pas réalisable, le cas pouvant qualifier du présent ou du passé. C'est dire que cette valeur, originellement limitée au non passé puisque la forme de participe présent n'a en moyen indien pas la possibilité de prendre en charge le domaine passé, s'est étendue à tout le non réalisé, valeur centrale de la forme. Sa forte polarité négative est flagrante, dans la mesure où elle tolère les auxiliaires et constructions ordinairement réservés aux environnements négatifs, comme *paanaa* "pouvoir, réussir à", le passif dit d'incapacité, etc., ce qui suggère l'hypothèse que, ici, dans le domaine du non passé, la valeur par défaut est le non réalisable.

Mais il faut corriger cette hypothèse en fonction de celle qu'a soulevée la section précédente : la valeur par défaut du non passé y émergeait comme non realis (avec le subjonctif comme forme non marquée dans le paradigme moderne), ce qui est tout de même bien différent et notamment n'implique pas de polarité négative. Si l'on prend en compte les réalités formelles, on peut reformuler ainsi les résultats de ces observations : dans le domaine notionnel du non passé (ou non accompli), la forme conjuguée (+ désinences personnelles - aspect) représente le non realisé, et la forme non conjuguée (- désinences personnelles + inaccompli) représente le non réalisable.

Chacune des deux formes est marquée, chacune si faiblement marquée qu'on peut la considérer comme non marquée (à l'une manquent les affixes de temps et d'aspect, à l'autre ceux de personne et de temps). Comme il est difficile de statuer sur la hiérarchie

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dès les premiers textes en vieil hindi (le *Prithviraj rasau* de Chand, au XIII° siècle), par exemple : kaartik karat pahukar sanaan, [mois-de-Kartik fairsant-ms Puhkar bain-rituel], "il fait ses ablutions rituelles à Puhkar au mois de Kartik" (Beames v.3 : 130). Kellog cite aussi puruSh kahte [hommes disant-mp] "men say" du Ramayan (seizième siècle), sab sant sukhi vicarant mahii [tous saints heureux marchant terre-loc] "all the holy walk happily on the earth", et, constamment chez Kabir (quatorsième siècle) l'emploi du participe en fonction de présent hasta "laughs"). Rajasthani : siddh hoii so nahii ravataa [parfait être-3s celui-ci neg habitant] "he who is perfect does not live [here]"

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> "The grammaticization of an overt form will extend as far as possible in its semantic domain, assuming as many functions as are available on its way to becoming obligatory" (Bybee 1994 : 251). Cette extension n'est stoppée que par la rencontre d'une autre forme prenant spécifiquement en charge telle partie du domaine sémantique, comme par exemple l'existence d'un imparfait limitera la grammaticalisation d'un antérieur à la zone de l'accompli (perfective dans la terminologie de Bybee) alors qu'en l'absence d'une telle forme l'antérieur se généralise jusqu'à occuper l'entier du domaine passé, ce qui s'est produit en anglais par exemple (249).

des deux marques absentes<sup>1</sup>, de manière à isoler la forme non marquée et à partir de là la signification par défaut du domaine, traitons les comme des formes déficientes. Elles s'apparentent dans la mesure où elles s'opposent ensemble au domaine du constat, de l'assertion (indicatif) --la négation qui leur est propre, na, est notamment distincte de la négation de l'indicatif nahin. Elles se distinguent dans la mesure où on peut considérer que l'absence de marque personnelle radicalise l'irrealis en non réalisable non réalisé<sup>2</sup>. L'important est qu'elles contrastent ensemble avec la forme non marquée et la valeur par défaut du passé qui est l'accompli du récit.

Cependant, la forme en -taa a aussi dans la langue (écrite, et notamment littéraire) une valeur apparemment très différente puisqu'il s'agit de l'imparfait dit d'habitude, ou "indéfini", ou encore "court" ou "tronqué". Cette dernière valeur pose par ailleurs un double problème : d'une part si, par rapport à l'imparfait habituel ordinaire en -taa thaa symétrique du présent habituel, elle contraste par la valeur d'itération, elle se trouve homonyme du fréquentatif (-aa karnaa). D'autre part, si on résoud ce problème en la considèrant comme un fréquentatif encore concurrentiel mais déjà archaïque et réservé à l'écrit, elle représenterait alors une atypie majeure. En effet dans le couple imparfait / fréquentatif, la forme marquée serait en hindi celle du fréquentatif, ce qui contredit toutes les observations que permet de faire la comparaison interlangue, puisque d'ordinaire quand une langue dispose de deux formes distinctes pour traduire cette opposition, la forme la plus marquée est celle du fréquentatif (anglais "used to sing" vs "sang"). En fait, quand on observe les occurrences réelles dans des segments narratifs attestés, dont relève exclusivement la forme, on constate que cette forme "courte" (sans thaa, le marqueur temporel de passé) ne peut jamais intervenir lors de la première occurrence d'un procès à l'imparfait. Elle ne peut qu'enchaîner sur une prédication antérieure, elle-même à l'imparfait "long" ou ordinaire. La forme exprime donc des procès non temporalisés dont la référence temporelle a déjà été précisée par un imparfait long (+thaa marqueur de passé). Tout décrochage dans le récit par rapport à la référence initiale posée dont dépendent ces procès non temporalisés se traduit par le retour à une nouvelle prédication temporalisée (+thaa). Autrement dit, elle permet de représenter des procès non accomplis intégrés dans une série (d'où l'emploi essentiellement narratif), sans en préciser la référence temporelle, mais seulement l'aspect, non borné et habituel. D'où l'impression d'indéfinition et d'imprécision ("vagueness") souvent mentionnée par les descripteurs, d'où aussi l'emploi souvent évalué comme poétique. Si ainsi cet apparent homonyme de l'irréel traduit bien une indéfinition de l'accroche temporelle, et ainsi la dépendance temporelle des procès ainsi indéfinis, il n'apparaît donc plus comme contradictoire avec l'emploi basique de la forme.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les critères de Bybee pour déterminer en quoi consiste la marque zero restent implicites. Le cas 2 n'est pas envisagé, l'absence de marque de personne, dans un paradigme où par ailleurs la personne est une catégorie pertinente, étant naturellement liée à l'histoire de la phrase nominale en sanscrit.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Alors qu'en dravidien c'est le contraire : il existe une marque zero à sens négatif si le verbe est - temps + personne (nod-ø-een "je ne vois pas, n'ai pas vu, ne verrai pas" vs nod-uv-een "je verrai" nod-id-een "j'ai vu"

<sup>(</sup>Pilot-Raichoor 1997)

#### 3. Différenciation des marqueurs d'aspect dans le système contemporain

# 3.1. les périphrases grammaticalisées en marqueurs d'Aktionsart

L'appauvrissement du paradigme verbal en moyen indien et son renouvellement à partir de l'opposition majeure accompli passé et non accompli non passé, expliquent donc la morphologie du système moderne, et notamment la distinction morphosyntaxique cruciale entre les énoncés accomplis transitifs et les énoncés inaccomplis, transitifs et intransitifs. Mais le paradigme contemporain comporte aussi une riche gamme de marqueurs d'Aktionsart, développés utlérieurement. Outre le progressif (voir 1.1), ils caractérisent les limites du procès (inceptif, terminatif-complétif), l'intérieur du procès saisi dans sa continuité (duratif-continuatif ou duratif-progresif), ou l'itération du procès (fréquentatif). Les divers auxiliaires utilisés pour ces fonctions variées, fonctionnant encore aujourd'hui comme des verbes indépendants, indiquent clairement le type de métaphore à l'origine de la construction maintenant grammaticalisée.

Ainsi "être payé, acquitté" (cuknaa) fournit la marque du complétif en s'adjoignant à la base verbale nue, alors que "toucher /être collé" fournit l'inceptif en s'adjoignant au nom verbal (infinitif) fléchi. Incompatibles avec les explicateurs perfectivants (voir 1.3), incompatibles comme ces derniers avec la négation et le progressif, ils représentent précisément la limite à partir de laquelle le procès commence ou finit et non l'accomplissement du procès jusqu'à ce qu'elle soit atteinte. S'ils se conjuguent avec l'accompli, ce qui est toujours le cas du premier, ils sont aussi incompatibles avec la structure ergative!

- (18a) main yah kitaab paRh cukaa huun 1s ce livre lire complétif-ms être pres j'ai déjà lu ce livre, fini de le lire
- (18b) main patrikaa paRnhe lagaa 1s revue lire-inf inceptif-ms je me mis à lire la revue

Il existe une autre structure, formée de la postposition ko à sur le nom verbal, suivie de la copule, qui indique que la limite gauche du procès est presque atteinte (imminence), ainsi qu'une autre impliquant une sorte de nom d'agent (infinitif+ vaalaa) suivi de la copule, indiquant qu'elle va être atteinte

(18c) vah jaane ko thaa il aller-inf à était

"il était sur le point de partir"

(18d) vah jaanevaalaa thaa

il aller-vaalaa était

"il allait partir".

Ces deux périphrases sont également incompatibles avec la structure ergative.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Alors que les périphrases "finir de" (khatm karnaa), "commencer à" (shuruu karnaa), lesquelles prennent en compte un segment du procès à partir de sa limite gauche ou jusqu'à sa limite droite, c.-à-d, sa dernière ou sa première phase, sont compatibles avec l'explicateur, la négation, le progressif et l'ergatif.

Il en va de même des marqueurs soulignant la non interruption du procès, à commencer par le simple duratif-continuatif formé sur le participe inaccompli et l'auxiliaire "rester" rahanaa, comme le montre (19) à l'accompli qu'on peut comparer à (3).

(19) pitaajii sadaa uskii prashansaa karte rahe
père-hon toujours son éloge faire duratif-[ps]mp
père fit toujours (constamment) son éloge, ne cessa jamais de faire son éloge

Si, au lieu de l'auxiliaire "rester" c'est un verbe de mouvement comme jaanaa "aller", calaa jaanaa "marcher aller > partir", qui s'adjoint au participe inaccompli, le duratif se conjugue avec un accroissement d'intensité, et l'actualisation, qui ne peut se superposer au duratif simple en "rester", est courante :

(19b) donon ek duusre kii or khincte cale jaa rahe the tous-deux un autre de direction être-attiré marcher aller progr impft-mp tous deux étaient de plus en plus attirés l'un vers l'autre

La substitution du verbe *aanaa* "venir" à *jaanaa* "aller" dans ce couple d'auxiliaires rend compte d'un procès continu qui vient du passé pour aboutir au temps de l'énonciation :

(19c) log sadaa unse kaThor vyavahaar karte aae hain gens toujours eux-avec dur comportement faire-inacc venir pft-p on s'est toujours comporté durement avec eux

Quant au fréquentatif, c'est le verbe "faire", conjugué non seulement au passé (comme l'est l'équivalent anglais "used to") mais aussi au présent et futur (2), qui le marque en s'adjoignant au participe accompli dans sa forme invariable de masculin singulier (-aa)<sup>1</sup>. Mais la représentation de l'habitude, déjà impliquée par les formes non actualisées de l'indicatif (série 1), a encore une autre expression, très rarement décrite (Nespital 1980 la nomme "habitual"), et compatible avec le progressif, ce qui n'est pas le cas du fréquentatif<sup>2</sup>. Elle consiste en l'auxiliaire être sous sa forme dite forte ou longue (hotaa huun, lit. "étant suis"), adjoint à la forme verbale conjuguée<sup>3</sup>, la forme longue produisant par ailleurs par rapport à la copule la même distinction qu'entre estar et ser en espagnol

(20) main jab aur kuch nahiin kar paa rahaa hotaa huun je quand rien d'autre faire pouvoir progr hab-hotaa pres-1s

Avec des états: jiit aksar pitaa kii huaa kartii thii [victoire souvent père de était frequentatif impft] "la victoire était souvent à mon père", baal safed huaa karte the [cheveux blancs être frequentatif impft] "mes cheveux étaient blancs".

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Et même avec la modalité du présomptif (auxiliaire "être" au futur) : vah so rahii hotii hogii [elle dormir progr hab presomptif. soit dormir restée étant sera], "sans doute elle doit généralementt être (à ces moments là) en train de dormir".

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> C.-à-d. substituée à la forme courte (hai, thaa) qui sert d'auxiliaire de temps.

un khiRkiyõ men se buRhiyaa ko jhaank rahaa hotaa huun ces fenêtres dans par vieille acc regarder progr hab-hotaa pres-1s quand je ne peux rien trouver d'autre à faire je regarde la vieille par ces fenêtres

# 3.2. Implication directe du sujet vs extériorisation de l'actant repère

Il est frappant que tous ces marqueurs d'Aktionsart, quelle que soit leur association, avec l'accompli ou l'inaccompli, s'associent toujours à une construction nominative, le sujet étant source de la prédication, c.-à-d. impliqué morphologiquement dans la prédication, l'agent étant impliqué donc dans le procès, comme c'est le cas général à l'inaccompli.

A l'inverse, la construction typique de l'accompli, qu'elle soit indicative (7) ou subjonctive (9c) voire irréelle (8b), transforme le participant principal de l'énoncé transitif, par son marquage oblique au cas ergatif, en un repère exterieur à la prédication, dont le verbe s'accorde avec le patient. Du coup, comme je l'ai montré plus en détail ailleurs (Montaut 1996, 1998), c'est à une prédication de localisation qu'on a affaire, plutôt qu'à la prédication d'un procès d'action. La prédication de l'état résultant en effet, centrée sur le patient, est simplement repérée par rapport à l'agent, qui fonctionne comme un localisateur et non comme source<sup>1</sup>. La section 2.1 a montré que cet état de choses est lié à la phrase nominale qui est à l'origine de la structure, la nominalité restant d'ailleurs encore perceptible dans les contrastes avec le passif (14).

Mais l'accompli n'est pas seul à déterminer ce type de structure (accord du verbe avec le patient, périphérisation de l'agent à l'oblique sous forme de localisateur), puisqu'on la trouvait aussi dans l'état ancien de nombreux dialectes orientaux du vieil hindi au futur :

(21) hamahuu kahaba thakura
1p-oblique dire-aba maître
nous parlerons (devrons parler) au maître

Dans ces dialectes comme en vieux bengali, le futur est comme le parfait issu d'un participe passif à valeur modale (kar-tavya >-ava >-b, devant être fait > ferai), ultérieurement grammaticalisé en temps, et généralement une fois perçu comme tel et actif donc, restructuré en construction nominative<sup>2</sup>. Il faut donc interpréter l'aspect et la visée également comme des prédications de localisation, aspect et modalité entrant donc en l'occurrence dans une commune opposition avec la prédication d'un procès qui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Plutôt que comme "possesseur du résultat" ainsi que le voit Benveniste (1952). Les analyses et exemples que donne Cohen, sans critiquer cette notion de possession, montrent bien qu'il s'agit souvent, dans ce qu'il décrit comme faits de concommittance, de localisation (1989 : 95-129).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> C'est ce qu'illustre nettement le bengali, dont les futurs et les parfaits issus d'adjectifs verbaux passifs ont ensemble été réanalysés comme temps actifs (futur, prétérit) et pourvus de désinences personnelles identiques et distinctes de celles du présent, en même temps que les agents passaient au nominatif (Chatterjii 1986, Montaut 1996, 1997 pour les analogies présentées avec la refonte des parfaits et futurs romans en avoir, à partir de périphrases latines comportant un participe passif (mihi virtus colenda est > ego virtutem coleri habeo, cultiver-ai, mihi factum > habeo factum, ai fait). Kurylowicz (1965) montre remarquablement cette analogie entre parfait et futur.

implique prioritairement son sujet comme source. Significativement, la modalité dite potentielle ou optative en marathi (langue indo-aryenne méridionale), qui est l'héritière des formes participiales en -tavya, présente là aussi des structures dont l'agent est exprimé à l'oblique et l'objet, s'il y en a un, s'accorde avec le verbe. Plus significativement encore, la marque de ce cas oblique peut être l'ergatif (ne) ou le datif (laa), cas typique de l'expérient (Pandharipande 1997 : 47, 291) :

- (22a) tyâne kâma karâwit

  3MS-ERG travail-NP faire-OPT-NP

  il pourrait /peut faire ces choses (may do the jobs)
- (22b) tyâne itha basâwe / dzâwe

  3MS-ERG ici s'asseoir-OPT-N / aller-OPT-N
  il peut s'asseoir ici, qu'il s'asseoit ici / qu'il s'en aille

La modalité déontique en hindi signale clairement la même affinité et avec l'accompli (par le système d'accord avec le patient) et avec les structures expérientielles (par la marque du participant principal au datif ko), bien qu'elle ne soit pas issue de formes nominales mais formée à l'aide des auxiliaires être, tomber, vouloir (ancien passif figé à la troisième personne), selon le sens de l'obligation :

(23) usko nae juute khariidne the il-dat neuf chaussures-mp acheter-inf-mp étaient-mp il devait acheter des chaussures neuves

On peut considérer que, comme on est soumis à une obligation, ce type de prédication relève moins du procès d'action que d'une sorte de médio-passif dont relève justement aussi la classe des procès expérientiels (sentir, éprouver, avoir peur, faim, détester, aimer, jalouser, se souvenir, savoir, voir ou apercevoir, entendre par opposition à regarde, écouter, etc), caractérisée par la marque de son participant principal au datif (et l'accord du verbe avec l'autre participant):

- (24a) mujhko donõ filmen bahut pasand aaiin je-dat les-deux film-fs beaucoup goût venir-ps-fp ces deux films m'ont beaucoup plu, j'ai beaucoup aimé ces deux films
- (24b) tumko sharm nahiin aatii?
  tu-dat honte-fs neg venir-pres-fs
  tu n'as pas honte?

Il n'est donc guère légitime d'isoler les structures ergatives (contraintes par l'aspect accompli) des structures modales à actant principal oblique (obligation, et en marathi optatif et potentiel) d'une part, et des structures dites expérientielles de l'autre : leur point commun est qu'elles s'expriment en hindi par des prédications de localisation, traduisant l'extériorisation du participant principal par rapport au procès. Non seulement aspect et mode apparaissent donc comme difficilement dissociables, mais ils présentent aussi de fortes affinités avec les prédications expériencielles, quels que soient le temps aspect mode auquel ces dernières sont représentées. De même que le participant expérient n'en est pas la source mais plutôt le siège, fait que la morpho-syntaxe des

énoncés expérientiels manifeste limpidement, de même l'agent d'un procès accompli ou d'un procès visé n'en est pas la source, mais le terme à quoi est rattaché le résultat du procès accompli ou l'objet visé. Le type de procès, catégorie sémantique, est donc un facteur structurant du système verbal qu'on ne peut séparer de l'aspect et la modalité, à la base de la distinction entre prédications de localisation à actant externe oblique et prédications à sujet impliqué, interne à la prédication.

Il y a cependant une différence majeure : alors que toute précision portant sur l'Aktionsart a pour effet de neutraliser la construction ergative propre à l'accompli, et donc de resituer l'agent dans une fonction de sujet impliqué directement dans la prédication, les prédicats expérienciels conservent leur structure typique (datif de l'expérient) quelles que soient les précisions portant sur l'Aktionsart :

(25) usko yaad aayaa kartii thii il-dat souvenir venir freq impft il se souvenait régulièrement

usko bhuukh hone lagii il-dat faim être inceptif-ps il se mit à avoir faim

Il faut dire aussi que les précisions sur l'Aktionsart sont plus souvent fournies par d'autres moyens, les prédicats concernés étant dans l'immense majorité des cas des locutions verbo-nominales : le changement du verbe à droite du nom d'état prend souvent en charge ces nuances (Montaut 1997b)<sup>1</sup>.

Ainsi peut-on faire l'hypothèse suivante quant à l'évolution des prédicats entraînant une "fracture d'actance" selon l'expression de Lazard (1994), c.-à-d. un traitement différenciel de l'actant représentant le participant principal par rapport à l'actant unique d'un procès dynamique, traitement qu'on peut généraliser en disant que l'actant de ces diverses prédications est traité comme leur localisateur<sup>2</sup>. Des prédications de ce type liées à l'aspect et à la visée, seule s'est vraiment imposée dans le système hindi l'ergativité scindée, correspondant à l'aspect accompli, où l'actant principal est dissocié de la prédication. Cela représente une innovation majeure dans la syntaxe de l'indoaryen occidental. Celle qui correspond à la modalité survit assez bien en marathi, mais non en hindi, où optatif et potentiel imposent aujourd'hui un actant principal non marqué, repéré par la prédication et représenté comme directement impliqué dans le procès. Si l'on peut considérer que la première innovation a tendance à se neutraliser devant les nombreux marqueurs d'Aktionsart secondaires qui se sont développés ultérieurement, imposant un retour à la prédication à actant directement impliqué en présence de précisions sur le procès autres que +/- accompli, une seconde innovation est à l'origine d'une extension majeure des structures à actant dissocié, construites comme

<sup>1</sup> yaad honaa (être) se souvenir, yaad rakhnaa (poser/tenir : duratif-continuatif) garder mémoire, yaad rahnaa (rester), yaad aanaa (venir : inceptif).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> J'adapte aux données examinées ci-dessus la notion de "fracture d'actance", précisant que la comparaison se fait non avec l'actant unique mais avec une sous classe d'actant unique représentant le participant unique d'un procès dynamique, les prédications expérientielles représentant aussi une "fracture d'actance". Si sur le plan de l'analyse actancielle il n'y a peut-être pas avantage à généraliser en une même catégorie les diverses prédications à participant principal représentées par un actant marqué, pareille généralisation sur le plan de l'analyse aspectuelle au sens large du terme a l'avantage de mettre en évidence les rôles conjugués de l'aspect, de la modalité et des types de procès dans la structure de l'énoncé.

des prédications de localisation. Elle est due au type de procès, distinction plus sémantique qu'aspectuelle, mais est aussi liée intimement au développement dans le lexique de locutions verbo-nominales qui ont remplacé de nombreux prédicats simples. L'alternance de verbes supports transitifs et intransitifs dans ces locutions ouvre, avec le prédicat intransitif, l'option de la construction expérientielle<sup>1</sup>, devenue un trait typologique majeur dans les langues indiennes (Masica 1976, Montaut 1997b).

Enfin, le développement des séries verbales à "explicateur" perfectivant est, comme la prolifération de marqueurs de l'Aktionsart, un phénomène relativement récent : il est vraisemblable que le système actuel est transitionnel. Il ne peut se comprendre vraiment sans connaître la genèse des liens formes-fonctions, mais connaître ses développements ultérieurs aiderait sûrement à interpréter mieux la double opposition qu'il présente aujourd'hui sur le plan de la délimitation du procès. Comporter en effet à la fois une opposition accompli non accompli encore très structurante dans l'ensemble du système et une opposition perfectif non perfectif en voie de grammaticalisation ne laisse pas de compliquer la description<sup>2</sup>.

# Références bibliographiques

- Abbi A., 1993, Semantic Universals in South Asia, Shimla, Indian Institute of Advanced Studies
- Beames John. 1970 (réed. de 1871). A Comparative Grammar of the Modern Aryan Languages of India. Munshiram Manoharlal
- Benveniste E., 1952, "La construction passive du parfait transitif", BLS XLVIII, repris in *Problèmes de linguistique générale* 1, Gallimard (pp. 176-86)
- Benveniste E., 1966, "Les transformations des catégories grammaticales", repris dans *Problèmes de Linguistique générale*, 2, Gallimard (pp. 127-136)
- Bloch J., 1906, La Phrase nominale en sanscrit, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XIV, Champion
- Bloch J., 1965, Indo-Aryan from the Vedas to Modern Times, ed. angl revue par l'auteur, Maisonneuve
- Bloch J., 1970, The Formation of the Marathi Language (nouvelle ed traduite et revue de La Formation de la langue marathe 1914, Delhi, Motilal Banarsidass
- Breunis A., 1990, The Nominal Sentence in Sanskrit and Middle Indo-Aryan, Leiden, Brill
- Bubenik V. & Ch. Paranjape, 1996, "Development of Pronominal Systems from Apabramsha to New Indo-Aryan", *Indo-Iranian Journal* 39 (pp. 111-32)
- Bybee Joan L, 1994, "The Grammaticization of Zero", Current Issues in Linguistic Theory 109 (Perspectives on Grammaticalization0 (pp. 237-354)
- Bybee J., Pagliuca W. & Perkins, 1991, "Back to Future", in Traugott E & B. Heine, Approaches to Grammaticalization v.2, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins (pp. 17-58)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Quand subsistent un verbe simple et une locution verbo-nominale, le premier a une construction à actant non marqué sujet grammatical (NDarnaa, craindre), la seconde une construction expérientielle (Nko Dar honaa /lagnaa, N avoir peur).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'autant que la présence d'explicateurs intransitifs avec un verbe transitif neutralise la construction ergative à l'accompli : aurat ek hii saans men puuraa paanii pii gayaa [femme-nom un seul souffle dans toute eau boire alla] "la femme engloutit/ siffla toute l'eau d'un seul trait" (vs aurat ne paanii piyaa femme erg eau-ms boire-ms].

- Bybee J., R. Perkins & W. Pagliuca, 1994, The Evolution of Grammar. Tense, aspect, and modality in the languages of the world, Chicago/Londres: Chicago Univ. Pr.
- Cardona G., 1970, "The Indo-Iranian Construction mana (mama) krtam", Language 46 (pp. 1-12)
- Carey K., 1994, "The Grammaticalization of the Perfect in Old English: an Account based on Pragmatics and Metaphors", in Pagliuca N. (ed) *Perspectives on Grammaticalization*, Benjamins, Current Issues in Linguistic Theory, 109 (pp. 103-116)
- Chatterji, S.K., 1926, The Development of the Bengali Language, reed. 1986, 3 vol. Delhi, Rupa &Co
- Dahl Östen. 1985. Tense and Aspect Systems. Oxford: Basil Blackwell
- Delancey S, 1981, "An Interpretation of Split Ergativity and Related Patterns", Language 57 (pp. 626-54)
- Dymshits Z, 1985, Vyaavahaarik hindii vyaakaran, (Grammaire fonctionnelle du hindi), Delhi, Rajpal & sons (trad. du russe)
- Fuchs C., 1978, "L'Aspect: un problème de linguistique générale", in *Etudes sur l'aspect, Théorie et description*, Paris, Publ. de l'Univ Paris VII, DRL (pp. 7-38)
- Garcia E. & F. van Putte, 1989, "Forms are silver, nothing is gold", Folia Linguistica Historica VIII/1-2 (pp.365-384)
- Guentcheva Z., 1991, Temps et aspect: l'exemple du bulgare contemporain, ed. du CNRS
- Heine B., 1993 Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization, Oxford University Press
- Hook P.E., 1993, "Aspecto genesis and the compound verb in Indo-aryan", in Varma M.K. (ed.), Complexe Predicates in South Asian Languages (pp.97-110)
- Kellogg R.S., 1875, (réed 1972), A Grammar of the Hindi Language, Delhi, Oriental Book Reprints
- Kurylowicz J., 1931, "Les Temps composés du roman", réed. in Esquisses linguistiques, 1960, Wroclaw-Krakow, Polska Akademia Nauka (pp. 104-8)
- Kurylowicz J., 1953 "Aspect et temps dans l'histoire du persan" (réed) in Esquisses linguistiques (pp. 109-118)
- Kurylowicz J. 1964, The Inflexional Categories of Indo-European, Heidelberg, Carl Winter
- Kurylowicz J., 1965, "The Evolution of Grammatical Categories" *Diogènes* 51 (pp. 51-71)
- Lazard G., 1994, L'Actance, Paris, PUF
- Masica C., 1976, Defining a linguistic area: South Asia, Cambridge Univ. Press
- Montaut A., 1989, "On the Temporal Reference of some peculiar uses of the perfective in modern Hindi", *Indian Linguistics*, 50 (pp. 95-110)
- Montaut A., 1991 Aspects, voix et diathèses en hindi moderne, Louvain, Peters
- Montaut A. 1996a, "La genèse des systèmes aspecto-modaux en indo-aryen moderne", *Journal Asiatique* 284-2 (pp.325-60)
- Montaut A., 1997a, "Benveniste et Kurylowicz: deux méthodes, deux trouvailles", Actes du Colloque de Cerisy 1995, Linx . pr. de l'univ. Paris X Nanterre, numéro spécial (pp. 337-53)
- Montaut A. (ed.), 1997b, Les langues d'Asie du Sud, Faits de langue 10, Ophrys
- Nespital H. 1980, "Zur Aufstellung eines Seminventars der Tempus Kategorie im Hindi und Urdu und zu seiner Charakteristik", Zeitschrift der Deutschen Morgenländischer Gesellshaft 130-3: 490-521
- Nespital H., 1986, "Zum Verhältnis von Genus Verbi, Nominativ- und Ergativ-Konstruktionen im Indoarischen aus synchroner und diachroner Sicht", Münchener Studien zur Sprachwissenschaft, 47 (pp. 127-158)

- Nespital H, 1997, "Les Verbes composés en hindi et en tamoul", in Montaut (ed.) 37-50
- Pandharipande R., 1997, A Descriptive Grammar of Marathi, Routledge
- Pilot Raichoor Christiane, 1997, "Le zero négatif dans les conjugaisons dravidiennes", in A. Montaut 1997b (ed.)
- Pirejko L.A., 1979. "On the Genesis of the Ergative Construction in Indo-iranian", in Plank 1979
- Plank F., 1979, Ergativity: Towards a Theroy of Grammatical Relations, London, Academic Press
- Porizka V., 1967-9, "On the perfective verbal aspect in Hindi (Some features of parallelism between New Indo-Aryan and Slavonic languages)", *Archiv Orientalni* 35 (pp. 64-88 et 208-31), 36 (pp. 233-51), 37 (pp.19-47 et 345-64)
- Prakash Ravi, 1975, Verb Morphology in Middle Indo-Aryan, Delhi, Motilal Banarsidass
- Traugott E & B. Heine, Approaches to Grammaticalization v.2, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins